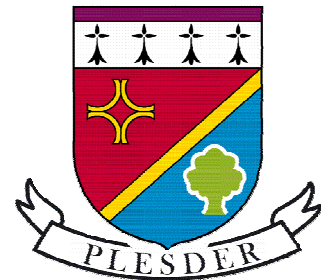


Le Petit Messenger N°6 Spécial Jeunes



Edito

Chers Plesderoises et Plesderois,

Si le Flash Info d'octobre est consacré essentiellement à la jeunesse, ce n'est pas seulement parce que nous sommes à la fin des vacances et à la rentrée scolaire, mais c'est surtout pour vous faire prendre conscience de la place primordiale que prennent vos enfants dans la politique municipale.

En effet, le personnel communal chargé des services scolaires et périscolaire, représentent une part importante de la masse salariale de notre Collectivité. Elles sont chargées, de l'entretien et du fonctionnement des locaux scolaires, des accueils périscolaires et de loisirs, de l'assistance aux enseignants de l'école maternelle et de la gestion administrative des services rendus aux élèves.

Il revient à la Commune d'assurer la gestion des bâtiments scolaires, mais aussi de les rénover et les entretenir, ce qui représente des investissements importants.

En effet l'école représente une part importante du budget depuis quelques années. Pour la rentrée 2014, 9000 € ont été consacré à la mise en place des Temps Péri-scolaires

Nos enfants travaillent, depuis la rentrée, avec des outils à la pointe de la technologie. Comme nous vous l'annoncions lors de notre campagne électorale, nous avons pu bénéficier d'un TNE (tableau Numérique Éducatif) fourni par la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique.

Pour nos jeunes, nous avons, également, engagé une réflexion sur l'aménagement d'un espace d'activités multi générationnel, qui permettra la pratique de nombreux sports

(plateau multisport, table de ping pong...) et le mélange des générations, puisque celui-ci serait équipé de terrains de boules ou pétanques, et permettrait la pratique du palet.

Afin d'inclure les jeunes Plesderois, dans cette réflexion, mais aussi dans la vie municipale dans son ensemble, nous souhaitons mettre en place une « commission jeunes ». Cette commission aura pour mission d'initier les jeunes à la vie politique réelle et de collecter les idées et initiatives émanant de l'ensemble des enfants pour améliorer la vie dans le cadre de leur municipalité. Nous espérons qu'ils seront nombreux à se proposer. (Voir article consacré à la Commission Jeune)

Le recensement de 2014 a fait immerger que notre commune était une commune jeune, c'est pourquoi, cette nouvelle municipalité, consacre un budget pour donner une qualité de vie ouverte à tous mais aussi, c'est pourquoi nous faisons dans ce numéro spécial un clin d'œil à notre jeunesse.

Parce que la jeunesse est notre avenir, nous nous devons de lui donner tous les moyens de son épanouissement.

Patrick COQUIO,
3ème Adjoint,
Chargé des Affaires Sociales, de la
Communication et de la Jeunesse



PRATIQUE

Mairie : 02.99.69.44.76

Ouverte le : Lundi et Jeudi : 15h-17h30
Mardi, Mercredi, Vendredi : 10h-12h 15h-17h30

Samedi : 10h-12h

N° d'Urgence :
GDF Sécurité dépannage :
0 800 47 33 33

EDF Sécurité Dépannage : 0 810 333 035

Pharmacie de garde : le 32 37

Services Sociaux :
CARSAT BRETAGNE (ex CRAM)

02.99.26.74.74

CAF : 0810.25.35.10

CPAM : 36 46

CDAS de COMBOURG : 02.99.73.05.69

POLE EMPLOI : 4, Allée de Lohan, ZA du
Moulin Madame 35720 COMBOURG

ADMR : 02.99.68.06.57

Services Publics :
Déchèterie de Tinténiac: 02.99.68.16.03

RENTREE SCOLAIRE



CP/CE1

Le soleil du 2 septembre était la seule chose qui pouvait encore faire penser à l'été, mais bien évident, l'heure était arrivée de ressortir les cartables.

Les 64 enfants scolarisés et leurs enseignants ont effectué leur rentrée scolaire dans la bonne humeur. Cette année, à 8h35, l'appel des institutrices dans la cours a signifié aux enfants que les vacances étaient bel et bien terminées et qu'il était temps de se replonger dans l'ambiance studieuse de l'école.

Une rentrée scolaire 2014/2015 marquée par un changement d'habitudes, notamment en ce qui concerne les horaires. Un planning chamboulé du fait de l'application de la nouvelle réforme des rythmes scolaires.

Néanmoins comme chaque année à cette époque, il y avait foule dans la cours de l'école de la Petite Courcière, où les plus petits montraient parfois quelques signes d'anxiété en faisant leurs premiers pas dans la grande école. Les plus grands quant à eux, déjà habitués à cet exercice annuel, affichaient une mine enjouée à l'idée de retrouver copains et copines.



Ecole des Champs Géraux

L'école de la Petite Courcière, compte 64 enfants repartis de la petite section au CE1, soit 3 classes. Il n'y a pas eu de changement dans l'équipe d'enseignants. Magalie DESERT a la charge de la classe de Grande Section, Juliette GUEGAN est l'institutrice des Petites et Moyennes Section, enfin Morgane GOURANTON (actuellement en congés maternité) aura la charge des CP et CE1 et de la Direction de l'école.

Comme chaque année depuis 1997, les enfants ont été répartis entre les deux écoles, Plesder et les Champs-Géraux. La rentrée des jeunes plesderois à l'école des Champs Géraux est placée sous le signe des travaux de réfection de l'école.

Nous souhaitons aux enfants une année studieuse.



Petite et Moyenne Section



Grande Section

PERSONNEL COMMUNAL

L'effectif du personnel communal en poste auprès des enfants de notre commune est le plus important.

Un agent à la cantine scolaire, qui veille à la bonne alimentation des enfants de Plesder, 2 agents dans les classes de maternelles afin d'apporter leur soutien aux institutrices et faciliter l'apprentissage des plus petits.

A la fin de l'année scolaire 2013/2014, nous avons souhaité une excellente retraite à Claudine COUANON, après 16 ans de bons et loyaux services en tant qu'agent communal, années durant lesquelles elle a su jouer un rôle essentiel auprès des enfants de la commune.

Ils ont voulu lui témoigner leur attachement lors de la dernière journée d'école, et on répondit présents lors du pot de départ organisé par la mairie.

Cette rentrée a été marquée par l'arrivée d'un nouvel agent communal au sein de l'équipe technique chargée des services scolaires et périscolaires.



Pour accompagner Virginie JAN, déjà ATSEM depuis 3 ans à Plesder, nous accueillons Jennifer LEMARCHAND, en tant qu'aide maternelle dans la classe de Grande Section avec Magalie DESERT. Elle sera également chargée de la garderie et des temps d'activités périscolaires. Jennifer à 24 ans, et vient de Saint Domineuc.



REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

L'école de Plesder n'a pu déroger à l'application de la nouvelle réforme des rythmes scolaires. En effet depuis septembre, l'emploi du temps des écoliers a dû s'adapter aux nouvelles règlementations. Une journée qui commence à 8h35, une pause déjeuner plus longue, et les apprentissages de l'école qui se terminent à 15h20, pour laisser place aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Ceux-ci se déroulent au sein de l'école après le temps d'enseignement et avant l'accueil périscolaire classique. Ils sont destinés à la pratique d'activités ludiques.

Ce temps a été placé sous la responsabilité de la commune, et non de l'éducation nationale. De ce fait, la municipalité a dû consacrer une partie de son budget, afin d'offrir aux enfants des activités de qualité.

Tout d'abord il a fallu investir dans du mobilier et du matériel informatique, afin d'aménager un espace dans lequel nos agents pourront préparer leurs activités et assurer la gestion administrative du service.



Les enfants inscrits aux TAP pourront s'adonner à des activités manuelles, qui nécessitent l'achat de nombreuses fournitures.

Pour les animations en extérieur, de nouveaux jeux de cours ont été installés afin de servir de base à celle-ci (parcours de billes, marelle, panneau de manipulation...)

Le montant total de tous ces investissements (mobilier, matériel informatique, fournitures et jeux de cours) se montent pour l'instant à 9 000,00€ soit environ 140€ par enfant.



Avec près de 50 enfants inscrits en fin de journée, aux Temps d'Activités Périscolaires, deux agents ne suffisaient pas pour encadrer tout ce petit monde, et préparer des activités de qualité.

L'équipe d'animation c'est donc agrandie, et nous accueillons Candice DÉPOSÉ, 36 ans, de Meillac. Candice dispose d'une solide expérience en animation, et vient renforcer l'équipe déjà en place.

L'École de Plesder a pu bénéficier du programme numérique de la Communauté de Communes, en tant qu'école pilote. Grâce à ce programme, un tableau numérique a été installé dans la classe de CP/CE1.

ZOOM sur...

COMMISSION JEUNES

" Tribune libre de votre dynamisme, de votre créativité et de votre engagement, espace d'expérimentation unique pour des projets innovants" .

Nous souhaitons garder le cap du changement et offrir un lieu d'expression unique à la jeunesse de notre commune. Avec les jeunes qui accepteront de faire parti de cette commission, nous construirons ensemble les projets et les événements qui s'adapteront à leurs pratiques et qui secoueront les habitudes afin de les entraîner, ensemble vers l'avenir.

Bien sûr, construire et inventer supposent l'acquisition de bases solides. Il y a là un enjeu majeur en matière d'investissement et de budget.

Nous travaillerons ensemble sur les projets qui auront un attrait pour les jeunes (plateau multi-sports, école, salle des fêtes,....)

Si vous souhaitez mener une réflexion de qualité sur les projets qui vous concernent, nous vous invitons à vous porter candidat auprès de la Mairie (02.99.69.44.76)

avant le 15 Novembre 2014.

Il serait intéressant de regrouper des jeunes de **10 à 18 ans.**

SPECTACLE DE NOËL

C'est devenu une tradition, le spectacle de Noël destinés aux enfants de Plesder, Pleugueneuc et la Chappelle aux Filtzmeen aura lieu le

**Mercredi 17 décembre 2014 à 14h30
à la salle multifonctions de Pleugueneuc.**

Le Spectacle s'intitule « **Le Rêve du Petit Renne** », une comédie musicale, sur fond de marionnettes.
Mis en scène par la Compagnie Crescendo de Saint Congard dans le Morbihan.

Destiné à un public de 3 à 12 ans.

Nous vous donnons donc rendez vous le 17 décembre à Pleugueneuc afin de vivre un moment féérique.



Ce sera l'occasion également de profiter du marché de Noël organisé par la commune de Pleugueneuc, et qui sera ouvert de 14h à 20h.

Pour plus de détails sur le spectacle :

<http://crescendo.sitego.fr/le-reve-du-petit-renne-special-noel-.html>

Nous invitons tous les enfants à venir assister à la cérémonie du 11 Novembre, à 10h45 à la mairie, afin de commémorer l'Armistice de la Guerre 14-18.

